Facture FA2504-00439

Date facturation : 24/04/2025
Date échéance : 24/05/2025
Code client : CL2410-0473
Réf. commande : CO2504-00348 / 02/04/2025
Réf. expédition : BL2504-00431

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

KAFETA
ZA DE PENHOAT BRAS
29700 PLOMELIN

SIREN: 304691207

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3011 - CAFE DECAFEINE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	61,97	10	30%	433,79
3012 - CAFE DECAFEINE SUCRE X25 GOB CARTONX12	5,5%	62,87	10	30%	440,09
3047 - VELOUTE CHAMPIGNONS & CROUTONS X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	70,55	2	30%	98,77

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Société générale

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30003	04352	00020006177	72

Adresse: ROUEN ENTREPRISE
Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN
Code IBAN: FR76 3000 3043 5200 0200 0617 772
Code BIC/SWIFT: SOGEFRPP

Total HT	972,65
Total TVA 5,5%	53,49
Total TTC	1 026,14
Payé	1 585,85
Reste à payer	-559,71

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
31/05/2025	559,71	Virement bancaire	
12/06/2025	1 026,14	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendes au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf